

RCS : MONTLUCON

Code greffe : 0303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONTLUCON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 00131

Numéro SIREN : 534 717 939

Nom ou dénomination : BERTRAND VIDAL

Ce dépôt a été enregistré le 02/05/2018 sous le numéro de dépôt 402

WALLER

WALLER

WALLER

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE MONTLUCON

PALAIS DE JUSTICE
114 BLD DE COURTAIS
03100 MONTLUCON
www.infogreffe.fr - TEL : 04.70.05.05.40 -

RECEPISSE DE DEPOT

CABINET BENZONI
EXPERT COMPTABLE
7 QUAI ROUGET DE LISLE
03100 MONTLUCON

V/REF :

N/REF : 2011 B 131 / 2018-B-402

Le greffier du tribunal de commerce de Montluçon certifie qu'il a reçu le 02/05/2018,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 30/09/2017.

Concernant la société

BERTRAND VIDAL
Société à responsabilité limitée
2 route de Lignerolles
03100 Lavault-sainte-anne

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2018-B-402 le 02/05/2018

R.C.S. MONTLUCON 534 717 939 (2011 B 131)

Fait à MONTLUCON le 02/05/2018,
LE GREFFIER



WALL

WALL

WALL

BERTRAND VIDAL
SARL au capital de 2 000 euros
Siège social : 2 route de Lignerolles
03100 LAVAUT STE ANNE

RCS MONTLUCON 534 717 939

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 31 MARS 2018

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2017

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2017 s'élevant à 36 031 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 36 031 euros

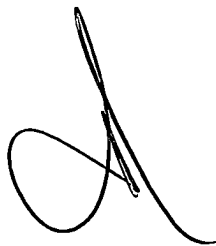
En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 145 782 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 31 mars 2018

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance



Désignation de l'entreprise <u>SARL BERTRAND VIDAL</u>										Néant ☐ *														
Adresse de l'entreprise <u>2 ROUTE DE LIGNEROLLES 03310 LAVAUT ST ANNE</u>																								
Numéro SIRET* <table border="1"><tr><td>5</td><td>3</td><td>4</td><td>7</td><td>1</td><td>7</td><td>9</td><td>3</td><td>9</td><td>0</td><td>0</td><td>1</td><td>9</td></tr></table>												5	3	4	7	1	7	9	3	9	0	0	1	9
5	3	4	7	1	7	9	3	9	0	0	1	9												
Durée de l'exercice en nombre de mois* <table border="1"><tr><td>12</td></tr></table>						12	Durée de l'exercice précédent* <table border="1"><tr><td>12</td></tr></table>						12											
12																								
12																								
										Exercice N clos le 30/09/2017														
ACTIF																								
										Brut 1														
										Amortissements-Provisions 2														
										Net 3														
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilités incorporelles	Fonds commercial*	010		012																			
		Autres*	014		016																			
	Immobilités corporelles*		028	697	030	695		1																
	Immobilités financières* (1)		040	294 639	042			294 639																
	Total I (5)		044	295 336	048	695		294 640																
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050		052																			
		Marchandises *	060		062																			
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066																			
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068		070																			
		Autres* (3)	072	1 300	074			1 300																
	Valeurs mobilières de placement		080		082																			
	Disponibilités		084	60 848	086			60 848																
	Charges constatées d'avance *		092		094																			
	Total II		096	62 149	098			62 149																
	Total général (I + II)		110	357 485	112	695		356 790																
PASSIF										Exercice N NET 1														
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*		120				2 000																	
	Écarts de réévaluation		124																					
	Réserve légale		126				200																	
	Réserves réglementées*		130																					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants*)		131				109 751																	
	Report à nouveau		134																					
	Résultat de l'exercice		136				36 031																	
	Provisions réglementées		140																					
Total I		142				147 983																		
Provisions pour risques et charges		Total II	154																					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156				208 001																	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164																					
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166				804																	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :.....)		169				1																	
	Produits constatés d'avance		174																					
Total III		176				208 807																		
Total général (I + II + III)		180				356 790																		
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		169 166																	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182																			
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184																			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SARL BERTRAND VIDALNéant ☐ ***A - RÉSULTAT COMPTABLE**Exercice N clos le
30/09/2017

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		dont export		209		210	
	Production vendue	biens	et livraisons		215		214	
		services*	intracommunautaires		217		218	
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires,)						222	
	Production immobilisée* produits finis et en cours de production						224	
	Subventions d'exploitation reçues						226	
	Autres produits						230	
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)							232	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)						234	
	Variation de stocks (marchandises)*						236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)						238	
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*						240	
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)						242	818
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	130			244	130
	Rémunérations du personnel*						250	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)						252	
	Dotations aux amortissements*						254	232
	Dotations aux provisions						256	
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*	259				262	
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260					
	Total des charges d'exploitation (II)							264
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							270	(1 180)
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers					(III)	280	45 656
	Produits exceptionnels					(IV)	290	
	Charges financières					(V)	294	8 444
	Charges exceptionnelles	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347			(VI)	300	
		dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348					
	Impôts sur les bénéfices*					(VII)	306	
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)							310	36 031
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col. 2			312	36 031	314	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*					316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles					318		
	Provisions non déductibles*					322		
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)					324		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM	248	330		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et levée d'option (Part des loyers dispensée de réintégration (art.239 sexies D)			249		251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999			
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997	
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986		ZFU-TE (44. octies et octies A)	987		342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		JEI (44. sexies A)	989			
	ZRD (44. terdecies)	127		ZRR (44. quindécies)	138			
	Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 duodécies)			Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undécies)	990			
	ZFA (44 quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344		350	43 320
	Créance due au report en arrière du déficit				346			
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies)				655			
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	352	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière :					356		
	Déficits antérieurs reportables : * 41 225dont imputés sur le résultat :						360	
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS					Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	370	372	7 288

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A-bis du Code général des impôts)										Désignation de l'entreprise : <u>SARL BERTRAND VIDAL</u>										Néant ☐ *	
I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *									
		ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice									
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406													
	Autres	410		412		414		416													
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426													
	Constructions	430		432		434		436													
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446													
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456													
	Matériel de transport	460		462		464		466													
	Autres immobilisations corporelles	470	697	472		474		476	697												
Immobilisations financières		480	294 639	482		484		486	294 639												
TOTAL		490	295 336	492		494		496	295 336												
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice											
		IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES																			
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506													
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516													
	Constructions	520		522		524		526													
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536													
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546													
	Matériel de transport	550		552		554		556													
	Autres immobilisations corporelles	560	463	562	232	564		566	695												
TOTAL		570	463	572	232	574		576	695												
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15 % et 0% pour les entreprises à l'IS, 16 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)																	
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10										
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values																
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme															
					⑤	19 %	⑥	15 % ou 16 %	⑦	0 %	⑧										
1																					
2																					
3																					
4																					
5																					
6																					
7																					
8																					
9																					
10																					
TOTAL	578	580	582	584	586	581		587		589											
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾		579		Régularisations	590	583		594		595											
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)								591													
TOTAL					596	585		597		599											

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL BERTRAND VIDAL

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER
NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si ce cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent ⁽¹⁾	982	41 225
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	41 225
Déficits de l'exercice	860	7 288
Total des déficits restant à reporter	870	48 513

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996	

IV DISTRIBUTIONS SOUMISES À L'ARTICLE 235 TER ZCA

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129	
V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)	800	☐

VI DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant*	380	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	141
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

⁽¹⁾ Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL BERTRAND VIDAL

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2017, dont le total est de 356 790 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 36 031 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2016 au 30/09/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 22/12/2017 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
<i>Immobilisations corporelles</i>	698			698
<i>Immobilisations financières</i>	294 639			294 639
Total	295 337			295 337
Amortissements & provisions :				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
<i>Immobilisations corporelles</i>	463	233		696
<i>Immobilisations financières</i>				
Total	463	233		696
ACTIF NET				294 641

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 300 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
<i>Créances rattachées à des participations</i>			
<i>Prêts</i>			
<i>Autres</i>			
Créances de l'actif circulant :			
<i>Créances Clients et Comptes rattachés</i>			
<i>Autres</i>	1 300	1 300	
<i>Capital souscrit - appelé, non versé</i>			
<i>Charges constatées d'avance</i>			
Total	1 300	1 300	
<i>Prêts accordés en cours d'exercice</i>			
<i>Prêts récupérés en cours d'exercice</i>			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 2 000,00 euros décomposé en 200 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
<i>Titres composant le capital social au début de l'exercice</i>	200	10,00
<i>Titres émis pendant l'exercice</i>		
<i>Titres remboursés pendant l'exercice</i>		
<i>Titres composant le capital social à la fin de l'exercice</i>	200	10,00

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 208 807 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
<i>Emprunts obligataires convertibles (*)</i>				
<i>Autres emprunts obligataires (*)</i>				
<i>Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :</i>				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	201 167	32 000	121 354	47 813
<i>Emprunts et dettes financières divers (*) (</i>	6 835	6 835		
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	804	804		
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	1	1		
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>				
<i>Autres dettes (**)</i>				
<i>Produits constatés d'avance</i>				
Total	208 807	39 641	121 354	47 813
<i>(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice</i>				
<i>(*) Emprunts remboursés sur l'exercice</i>	23 190			
<i>(**) Dont envers les associés</i>				

Charges à payer

	Montant
<i>FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES</i>	804
<i>INTERETS COURUS</i>	6 835
Total	7 639